



Agreste Martinique

Numéro 5 - septembre 2007

Les services publics d'eau et d'assainissement en Martinique Enquête eau 2004

Les 3/4 de notre facture d'eau dépendent de notre consommation

En 2004 en Martinique, la consommation totale d'eau potable est en moyenne de 189 litres d'eau par jour et par habitant, ce résultat est exactement celui de la moyenne nationale.

Avec un prix moyen de 3,29 € les 1 000 litres, l'eau en Martinique est plus chère de 9,3% qu'en métropole où le prix moyen du mètre cube d'eau est de 3,01 euros. En Guadeloupe, l'eau à 3,70 euros par mètre cube, est une des plus chères de France.

Les 189 litres d'eau par habitant et par jour annoncés précédemment sont calculés sur la consommation totale de l'île. Si on se limite à la seule consommation au tarif domestique qui devrait correspondre uniquement à celle des ménages, le chiffre descend à 172 litres par habitant et par jour en 2004 soit à un niveau supérieur à celui de l'ensemble de la France qui est de 165 litres. Cette consommation domestique d'eau potable en Martinique représente 63 mètres cubes par personne et par an, ce qui totalise, pour

l'année bissextile de 2004, une facture de 208 euros en fin d'année soit 17,5% de plus que la moyenne nationale de 177 euros. On est donc en moyenne aux alentours des 1 000 euros par an de facture d'eau pour une famille de 5 personnes. Cette consommation importante dépend de nos habitudes de vie, de la température et du climat. Sur une île comme la Martinique, chaque consommateur doit rester vigilant pour éviter les gaspillages afin de maintenir la ressource en eau à un niveau suffisant.

Données essentielles pour l'ensemble des DOM

	Nombre total d'abonnés	Volume total facturé en milliers de m ³	Nombre d'abonnés domestiques	Volumes domestiques facturés	Nombre d'abonnés avec tarif spécial	Volumes spéciaux facturés
Guadeloupe	176 694	31 689	176 559	31 529	135	160
Martinique	151 109	27 375	150 943	24 927	166	2 448
Guyane	44 947	10 563	42 597	8 389	2 350	2 174
Réunion	277 575	80 148	275 277	75 199	2 298	4 949
Ensemble DOM	650 325	149 775	645 376	140 044	4 949	9 731

Source : Ifen - Scees - Enquête eau 2004



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

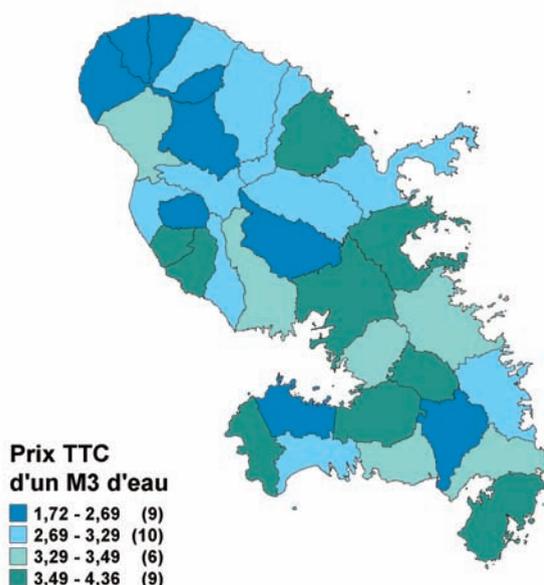
Agreste Martinique N° 5 septembre 2007

■ Prix 2,50 €

Le juste prix

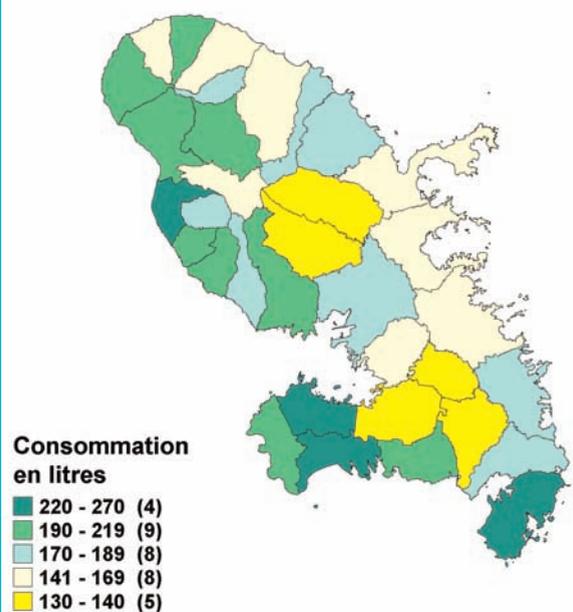
Ce dernier point est primordial, il faut ménager la ressource en eau. L'année 2007 en est la parfaite illustration en Martinique. En période de carême, l'île a subi au début de l'année, une forte saison sèche avec des températures élevées. Les conséquences furent immédiates : la pénurie d'eau est vite arrivée et ses restrictions aussi : pas d'arrosage des pelouses, plus de lavage des voitures, moins d'irrigation, coupures et rationnement de l'eau potable au robinet, mise en place de points d'eau, cellule de crise... Puis, ce fut la période d'hivernage, les températures ont augmenté encore et enfin, le cyclone DEAN est arrivé en août. Il a tout dévasté en versant sur la Martinique toute l'eau qu'elle demandait et même plus. Malgré cela, l'eau potable vient encore à manquer parce qu'il n'y a plus de réseau pour la transporter, parce que

Répartition des communes de Martinique par classes en fonction du prix TTC du m3 d'eau



Source : Ifen - Scees - Enquête eau 2004

Consommation domestique en eau potable par commune en litre par personne et par jour



Source : Ifen - Scees - Enquête eau 2004

certaines stations de traitement ne sont pas en état de fonctionner correctement faute d'engorgement ou de pannes d'électricité ou de matériels cassés. Ces graves perturbations retardent l'arrivée de l'eau à notre robinet et quand elle arrive enfin, elle peut être encore impropre à la consommation pour quelques jours, ce qui est tout à fait ponctuel et lié au passage d'un cyclone car sans cela, l'eau du robinet est potable et de bonne qualité. Toutes ces coupures créent bien sur une forte demande sur l'eau de source en bouteilles, qui forcément, n'est pas du tout au même prix pour le consommateur. Ce dernier commence alors à regretter son ancienne facture d'eau qu'il jugeait pourtant trop élevée alors que le prix de l'eau « au robinet » est d'un centime d'euro les trois litres. Ce petit rappel nous montre bien la complexité de la problématique de l'eau en Martinique, ainsi que son

importance stratégique. Pour l'année 2004, il y a eu 25 millions de mètres cubes d'eau facturés pour la consommation domestique, soit un montant de 82 millions d'euros. Le nombre d'abonnés domestiques est de 151 000 en Martinique.

Les régions touristiques grandes consommatrices d'eau

Au niveau national, les régions qui ont les plus grosses dépenses d'eau au tarif domestique sont les principales régions touristiques françaises : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Guadeloupe (272 euros/an/hab), Corse (222 euros/an/hab), la Martinique (208 euros/an/hab), le Languedoc-Roussillon (195 euros/an/hab) et l'Aquitaine (192 euros/an/hab). On ne peut pas prétendre de manière certaine que ces régions consomment en moyenne plus d'eau que les autres si on ne prend pas en compte le solde migratoire touristique qui augmente,

quelquefois considérablement, les populations dites résidentes (700 000 touristes environ en 2004 en Martinique). Le ratio calculé ne ramène les volumes consommés qu'à la seule population résidente, ce qui a pour effet de gonfler artificiellement la consommation par habitant des communes touristiques.

Une consommation domestique qui varie du simple au double

On constate que les communes où la consommation d'eau est la plus forte sont situées dans le sud de l'île où la fréquentation touristique est plus importante (nombreux hôtels, restaurants, locations saisonnières). La commune de Sainte-Anne fait partie de la catégorie où l'eau est la plus chère mais aussi de celle où l'on consomme le plus d'eau par habitant. La commune du Carbet est tout à fait spécifique puisqu'elle possède les deux plus importantes structures aquatiques de l'île, la piscine olympique et le parc Aqualand qui ont aussi une consommation domestique élevée. Pour les communes à faible consommation, on constate que deux communes appartiennent aussi à la catégorie où l'eau est la moins chère. Ceci montrerait que la consommation d'eau n'est pas déterminée que par le prix. L'importance du nombre de touristes dans les zones du sud ainsi que celles du nord Caraïbe influe notablement sur le niveau des consommations.

Il faut savoir lire entre les lignes

Comprendre sa facture d'eau n'est pas toujours aisé vu la complexité des structures mises en œuvre et le peu de lisibilité des éléments fournis.

Les différents composants du prix de l'eau					
		Martinique	Prix moyen en € les 120 m ³	% du prix total	Prix moyen en € le m ³
PARTIE FIXE	Abonnements	Eau potable	63,60	16,11	0,53
		Eaux usées	26,25	6,65	0,22
		Prix total des abonnements	89,85	22,80	0,75
		TAXES	Taxes	6,11	1,50
PARTIE VARIABLE	Consommations	Eau potable	181,20	45,90	1,51
		Eaux usées	117,60	29,79	0,98
		Prix total des consommations	298,80	75,70	2,49
		TOTAL	Prix total	394,76	100,00

Source : Ifen - Scees - Enquête eau 2004

En Martinique en 2004, le prix moyen du mètre cube d'eau est de 3,29 €, alors qu'il était de 2,85 € en 2001 (+15,6%). On peut le décomposer en étudiant le prix par poste: eau potable, taxes et eaux usées ou en étudiant le prix des différentes parties: fixe, variable et les taxes. Le prix du mètre cube d'eau potable (taxes incluses) revient à 2,09 € en 2004 contre 1,77 € en 2001 (+18%) et représente 63,5% du prix total de l'eau. Le prix de l'assainissement est de 1,20 € par mètre cube en 2004 contre 1,08 € en 2001 (+11,6%), il représente 36,5% du prix total. Cette plus forte augmentation du prix de la potabilisation de l'eau est liée à son origine. En Martinique, les eaux captées viennent à 94% de la superficie, le reste étant d'origine souterraine. Les eaux de surface sont plus polluées que les eaux souterraines et nécessitent donc une décontamination de plus en plus fine qui ne peut se réaliser qu'au prix de très forts investissements (nouvelle usine du Vivé). L'amortissement de ces dépenses se répercute davantage sur le prix des parties fixes, que sur le prix des taxes et de la partie variable des consommations.

La hausse totale du prix du mètre cube d'eau est de 0,44 € entre 2001 et 2004. La hausse du tarif des parties fixes représente 60% du total contre 40% pour les taxes et la consommation.

Une organisation complexe

Le service public de l'eau se décompose en deux services distincts : le service public d'alimentation en eau potable, chargé de la production et de la distribution d'eau potable et le service public d'assainissement, qui collecte et traite les eaux usées. En Martinique, toutes les communes bénéficient de ces deux services. Une seule commune (Morne-Rouge) organise elle-même les services d'eau potable et d'assainissement, toutes les autres ont transféré leurs compétences à quatre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) qui se partagent 33 communes de l'île. Il existe deux sortes d'EPCI :

- les syndicats de communes : le SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique), le SCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe du Nord Ouest)

Pour en savoir plus...

«L'eau potable pour tous dans les DOM»,
Agreste DOM n° 17 juin 2007

«177 euros par personne et par an»
Agreste primeur n° 193 mars 2007

Connectez-vous sur le site Internet du Scees :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

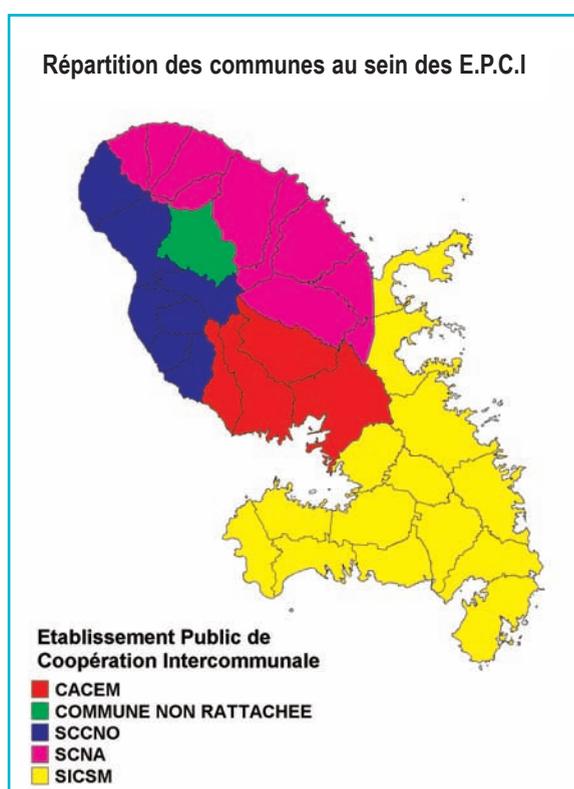
et le SCNA (Syndicat des Communes du Nord Atlantique) - la communauté d'agglomérations : la CACEM (Communauté d'Agglomérations du Centre de la Martinique)

Le SICSM et le SCCNO ont délégué la gestion de l'eau à la SME, le SCNA et la commune du Morne-Rouge ont choisi la

SAUR. Quant à la CACEM, elle a créé sa propre régie qui s'appelle ODYSSEI. Il y a donc un contrat de signé entre le délégataire (les EPCI ou la commune du Morne Rouge) et les gestionnaires. Ces nouveaux contrats sont spécifiques et cohabitent provisoirement dans certains cas avec les anciens

qu'ils sont amenés à remplacer à échéance. Pour être complet, les communes du Robert et de Trinité, pour des raisons historiques liées aux implantations géographiques de leurs réseaux, sont partiellement rattachées au SICSM et au SCNA.

Bertrand Aumand
Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique
Chef du SRISE



Source : Ifen - Scees - Enquête eau 2004

La commune du Morne Rouge est la seule commune de Martinique qui ne soit pas rattachée à un EPCI, les 33 autres ont fait le choix inverse. De ce fait, elles n'ont plus la compétence « alimentation en eau potable et assainissement » car elles l'ont déléguée soit au SICSM, soit au SCCNO, soit au SCNA ou soit enfin, à la CACEM. Chaque commune est représentée au sein de son EPCI par une ou plusieurs personnes. Un président est ensuite élu parmi l'ensemble des représentants. Il doit rendre des comptes au conseil syndical (ou d'agglomération), c'est un peu l'équivalent d'un conseil municipal pour une mairie. Chaque EPCI peut décider, mais ce n'est pas une obligation, de déléguer la gestion des services de l'eau à une société privée. C'est ce qui a été fait pour les syndicats de communes mais pas pour la CACEM qui gère ces services en régie.

Méthodologie

■ L'enquête sur l'eau et l'assainissement a été réalisée en 2006 sur les données de 2004 par l'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en partenariat avec la direction de l'Eau du ministère en charge de l'Environnement. Elle fait suite aux mêmes enquêtes concernant les années 1998 et 2001. Elle étudie le service public de l'eau sous divers aspects : les prix pratiqués, l'existence des services, les équipements, les volumes, l'organisation et la gestion du service public.

■ L'enquête a été réalisée par les services départementaux de la statistique agricole auprès de l'ensemble des communes de la Martinique.

Les prix observés sont pondérés par les populations des communes au dernier recensement de l'INSEE de 1999.